



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Le mardi 2 février 2021

Heure: 19 h

Lieu: Zoom : <https://zoom.us/j/98788443886>

Code secret : **SLF2021**

ORDRE DU JOUR

	<u>P</u>	<u>A</u>
Madame Karine Plante, parent	x	<input type="checkbox"/>
Monsieur Martin Bussières, parent	x	<input type="checkbox"/>
Madame Nathalie Dionne, parent	x	<input type="checkbox"/>
Madame Karine Julien , parent	x	<input type="checkbox"/>
Madame Emmanuelle Fréchette, parent	x	<input type="checkbox"/>
Madame Annie Gagné représentante des enseignants	x	<input type="checkbox"/>
Monsieur Nicholas Toupin-Vermette, représentant des enseignants	x	<input type="checkbox"/>
Madame Manon Boulianne, représentante du SDG	x	<input type="checkbox"/>
Madame Rachel Roy-Bélanger, représentante du personnel de soutien	<input type="checkbox"/>	x
Madame Diane Harvey, représentante personnel professionnel	<input type="checkbox"/>	x
Madame Marie-Hélène Dubé, directrice-adjointe	x	<input type="checkbox"/>
Madame Nancy Roy, directrice	x	<input type="checkbox"/>
Madame Martine Pelletier-Grenier, parent substitut	x	<input type="checkbox"/>
Madame Julie Gagné-Bilocq, parent substitut	<input type="checkbox"/>	x
Madame Judith Petit , représentante personnel profess. subst.	<input type="checkbox"/>	x

1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons quorum

2.0 Adoption de l'ordre du jour

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020

M. Nicholas Toupin-Vermette propose l'adoption

4.0 Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre

Service de garde : plafond des frais pour les activités lors des journées pédagogiques

Pour maintenir le coût plafond à 9\$, il ne sera plus possible de faire venir des activités ou de sortir faire des activités à l'extérieur

Les membres se questionnent si ces journées sont des besoins d'activités ou des besoins de garde ? À compter de 2021-2022, il est entendu que le coût plafond serait à 20\$ (incluant les frais de garde). Il y aurait ±5 activités à l'extérieur ou invités et ±15 activités à l'école.

5.0 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/#c69002>

Lors de la dernière rencontre, les membres ont regardé les capsules 1 à 4
Aujourd'hui, les membres regardent les capsules 5 à 7

Précision : nous avons 10 membres au CÉ plus deux parents substitués. Lorsque tous les parents sont présents, les parents substitués n'ont pas le droit de parole ni de vote.

6.0 Correspondance

Aucune

7.0 Questions du public

Aucune

OBJETS D'INFORMATION

8.0 5.1 Règlement interne relatif à l'inscription, à l'admission et au déplacement des élèves

Le déplacement d'élèves peut survenir lorsque des élèves sont en surplus.

Le document a été remis aux membres par courriel. Les membres n'ont pas de questions.

OBJETS DE CONSULTATION

OBJETS D'APPROBATION ou ADOPTION

9.0 Semaine de relâche 2021

Une consultation a été faite auprès des parents pour connaître leurs intentions pour le besoin de garde pour la semaine de relâche.

Lundi : 18 inscriptions

Mardi et mercredi : 26 inscriptions

Jeudi : 20 inscriptions

Vendredi : 14 inscriptions

Il coûterait environ 3500\$ sur le budget du service de garde pour ouvrir à la semaine de relâche.

Il est discuté de voter, mais selon les règles de régie interne, le nombre de 35 inscriptions n'est pas atteint à aucune des journées. Il est donc convenu à l'unanimité de respecter la règle et de ne pas offrir le service de garde pour la semaine de relâche.

Les membres se questionnent également s'il était pertinent de revoir la règle de régie interne concernant les 35 inscriptions pour les années ultérieures.

10.0 Résolution du CÉ sur l'allocation des sommes reçues pour l'année scolaire 2020-2021

Mme Roy présente le document aux membres.

Toutes les allocations ont été reçues.

Mme Dionne y apposera sa signature.

RAPPORTS

11.0 Représentante au comité de parents

Les faits saillants ont été envoyés par la représentante à tous les membres
Visite des policiers pour informer les élèves de 6^e année sur la cybercriminalité
Douance
Francisation
Rapport des comités

12.0 Responsable du SDG

Aucun

13.0 Direction

Le personnel heureux de revenir à l'école le 11 janvier
Groupe 6^e année qui est en attente d'un(e) enseignant(e) d'anglais pour l'anglais intensif
Nous avons engagé deux enseignantes de musique
Premier bulletin disponible à compter de vendredi. Pondération à venir du MEES pour chacune des étapes.
Mise en place de la trousse des apprentissages sociaux et émotionnels
Ventilation naturelle : ouverture des fenêtres de chaque classe 3-4 fois par jour. La vérification du CO2 sera faite d'ici le 22 mars par le service des ressources matérielle du CSSDN
Tutorat : modalités à venir

14.0 Enseignant, soutien, professionnel

Port du masque en tout temps au 3^e cycle
Pas d'évaluation du MEES. Beaucoup moins d'anxiété pour les élèves
Liste des savoirs essentiels reçue du MEES
Changement de groupe en 6^e année anglais intensif
Éducation physique : accès à la patinoire
Activités éducatives remises à plus tard. On se tourne de plus en plus vers l'animation en ligne.
L'enseignement en ligne s'est bien fait en décembre/janvier
Nouveaux iPad et Chromebook reçus à l'école
Jeux extérieurs (pelle, traineau, etc.)

Un parent se questionne sur les nombreuses applications utilisées en classe. Des éclaircissements sont donnés et il est encouragé de communiquer par courriel avec l'enseignant(e) en cas de questions.

15.0 Varia

Aucun

15.0 Critères de sélection des directions d'établissement

Mesdames Roy et Dubé quittent la rencontre à 20h40.

16.0 Levée de l'assemblée

20h57

Nancy Roy, directrice
Marie-Hélène Dubé, directrice adjointe

Nathalie Dionne, Présidente